



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION
Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

H. F. G.	
H. D.	
A. D.	
P. P.	
G. R.	9
A. L.	

47105 N° 104

20 juillet 1960.

REPRODUCTION SOUHAITEE.

NOUVELLES VOITURES COUCHETTES AUX CHEMINS DE FER BELGES.

La couchette train conquiert rapidement une vaste clientèle. Le goût des départs pour l'étranger, le temps gagné en voyageant la nuit, l'aventure du sommeil paisible tandis que le train dévore ses kilomètres, voilà le propos des gens pratiques.

Pour répondre à une demande sans cesse croissante, la S.N.C.B. met actuellement en service une série de 40 voitures couchettes de 2e classe, qui sont incorporées dans les trains internationaux au fur et à mesure de leur livraison.

Chaque voiture comprend 9 compartiments à 6 couchettes étagées en deux rangs de trois.

Les fenêtres ont des doubles vitres pour parfaire l'isolation thermique et acoustique.

Le chauffage réalisé par air pulsé, est réglé automatiquement en fonction de la température extérieure. Chaque compartiment comporte en outre un régulateur particulier.

Un dispositif analogue pourvoit au rafraîchissement de l'air, par pulsion d'air frais.

L'isolation acoustique a fait application des techniques les plus récentes.

La suspension de la voiture, élément essentiel du confort, comporte les réputés bogies Schlieren.

Complément d'un bon éclairage général, une lampe de chevet équipe chaque couchette.

Enfin des compartiments toilette, avec eau chaude et froide et prise électrique pour rasoir ajoutent leur commodité à l'ameublement.

L'entrée en service des voitures couchettes belges réduit le recours aux unités des réseaux étrangers et permet de satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse, en lui assurant un voyage de nuit beaucoup plus confortable.
